

Au moyen âge - Provins et les foires de Champagne

En France, le renouveau des grands courants commerciaux dont le déclin avait accompagné le démembrement de l'empire de Charlemagne ; se dessine vers la fin du X^{ème} siècle pour se développer au cours des XI^{ème} et XII^{ème}. Les marchands s'associent alors pour transporter leurs produits. A la même époque, sont débarqués dans les ports du sud de la France, les cargaisons provenant d'Orient et d'Afrique du Nord. Les denrées sont ensuite acheminées vers des villes privilégiées, telles que : Arles, Avignon, Montpellier ou Cahors, mais surtout, vers «les carrefours de grand passage» comme la Champagne où se tiennent des foires très réputées, notamment celle de Provins, favorisées par les comtes de Champagne



Provins-Eglise St Quiriace

Deux faubourgs pour accueillir deux foires par an

Une clameur s'élève dans les ruelles de Provins, aux portes de la cité et sur le chemin de ronde : «Quiriace, Quiriace, Saint Quiriace !» Le héraut appelle ainsi la protection de Quiriace – saint patron de l'église de la ville haute – sur la foire qui s'ouvre ce mardi qui précède l'ascension et se déroulera durant quarante six jours, jusque fin juin, début juillet. L'enclos compris entre l'église et le château des comtes de Champagne est trop exigu pour que puissent s'y rassembler la foule des marchands forains et de leur clientèle. Ils se sont donc regroupés sur le plateau au-delà des premiers remparts, le long des routes de Paris et Jouy, créant ainsi un nouveau faubourg qui sera ensuite protégé par une nouvelle enceinte. C'est dans ce faubourg qu'on a bâti ce grand entrepôt appelé plus tard : «la grange aux dîmes».

La foire de printemps n'est pas la seule qui se déroule à Provins. Chaque année, les marchands y reviennent une seconde fois pour la foire de Saint-Ayoul qui se tient de septembre à la Toussaint. Elle se déroule non pas dans la ville haute, mais dans les prés bordés par la Voulzie et le Durteint, où elle donnera naissance à la ville basse, dont une église du XI^{ème} Siècle est du reste, consacrée à Saint-Ayoul.

Entre les deux foires de Provins, les marchands peuvent se rendre à celle de Troyes et après celle de Saint-Ayoul, retourner à Troyes pour celle précédant Noël ou à

l'opposé, rejoindre la foire de Lagny sur les bords de Marne pour le jour de l'an. La foire de Bar-sur-Aube les accueillera à la mi-carême d'où ils pourront revenir à Provins pour la Saint-Quiriace. Ils n'ont donc pas à quitter le comté de Champagne qui devient ainsi le marché de l'Occident. Or ce n'est pas par hasard que les marchands affectionnent tout particulièrement les foires de Champagne.

L'habile politique des comtes de Champagne en faveur des foires

L'engouement des marchands pour les foires de Champagne s'explique bien sûr, par le fait que ce comté constitue alors le carrefour vers lequel convergent les flux commerciaux remontant du sud de la France en provenance d'Italie, d'Afrique du nord et d'Orient, avec ceux descendant de Flandre, du Brabant, du Hainaut ou de l'Artois. D'autres régions pourraient toutefois prétendre à un tel statut de site commercial stratégique, à commencer par l'Ile-de-France située au confluent de la Marne et de la Seine, sur lesquelles l'activité de la batellerie est très développée depuis l'époque gallo-romaine. La géographie n'explique donc pas tout. Les faveurs que les comtes de Champagne prodiguent aux marchands expliquent plus certainement, l'attrait de ces derniers pour les foires de Champagne. Les comtes de Champagne pratiquent en effet, une habile politique fiscale et garantissent aux marchands la sécurité des transports à l'intérieur des limites du comté.

En Champagne, les taxes sont alors légères, notamment sur les ventes d'animaux. Leur application est juste et les taux sans surprise. Cette transparence fiscale inspire confiance aux marchands, car elle favorise la stabilité des prix et des cours du change autorisant les transactions à moyen terme, si ce n'est à long terme. La sécurité des transports est assurée dans le comté, par le «conduit de foire» sous la forme d'escortes armées sur les parcours des marchands porteurs d'un titre de sauvegarde. Ces derniers sont donc assurés d'être préservés des agressions ou d'obtenir réparation des dommages causés par d'éventuelles attaques de brigands.



Miniature du Chevalier errant-Th. de Saluces

A l'intérieur des cités, «la paix des foires» garantie aux marchands la protection de la police et de la justice.

Enfin, «la défense de foire» permet aux vendeurs de recouvrer leurs créances, grâce à un système d'hypothèques qui interdit aux débiteurs défaillants de revenir à la foire, sans s'être auparavant acquitté de leurs dettes.

Grâce aux conditions de négoce, exceptionnelles pour l'époque, offertes par les comtes de Champagne, la prospérité des foires de Champagne est assurée. L'éventail des marchandises échangées sur ces foires est aussi vaste que le

permettent les connaissances technologiques et agronomiques du moment. Il faut toutefois préciser que contrairement aux nombreux marchés locaux dont l'activité de vente de détail est alors proche de celle de nos marchés contemporains, les foires de Champagne sont des «centres commerciaux» dédiés au négoce en gros, sensiblement comparable pour ce qui concerne les denrées, à notre actuel marché international de Rungis.

Deux grandes catégories de produits dominent les échanges sur les foires de Champagne : les étoffes alors désignées sous le terme générique de «draps» et les épices. Les étoffes comprennent les lainages provenant principalement de Flandre, destinés aux vêtements (*lin et coton étant alors très rares*) les soieries italiennes, des toiles d'Allemagne, des chemises de Lorraine et différents tissus dont les «biffes» de Provins. Les épices et tous les condiments proviennent d'Orient et sont utilisés en cuisine, mais aussi en droguerie. Les matières premières, telles que le bois, le charbon, le fer ou l'acier, sont présentes sur les foires, ainsi que l'or et l'argent ou les pierres précieuses.

L'essor économique des foires de Champagne stimule le dynamisme culturel et artistique. Carrefours des flux commerciaux, les foires sont aussi les lieux privilégiés de rencontre des diverses cultures originaires des régions d'où proviennent les produits échangés. Elles suscitent et alimentent donc, une soif de nouveaux savoirs. Les marchands accompagnent ainsi les croisades et contribuent à leur financement. En 1239, le comte Thibaud de Champagne, également poète reconnu, rapporte de croisade la rose de Damas.

Des évènements réguliers de l'ampleur des foires de Provins ne sont bien sûr pas sans influence sur le développement de la cité. Il suffit de penser aux expositions de la foire de Paris ou du salon de l'agriculture, pour imaginer que le rassemblement sur une foire de Champagne, de tous les marchands, leur clientèle et leurs cargaisons, nécessite alors comme aujourd'hui, des structures et une organisation conséquentes.

L'influence des foires sur le développement de Provins

Dans une cité telle que Provins chaque «nation» (*Les corporations correspondent à leurs origines nationales*) a sa rue ou son hôtel pour loger ses représentants, ainsi que sa halle, sa boutique ou son quartier pour entreposer ses marchandises. Aux autorités locales et aux marchands s'ajoutent tous les métiers que l'on qualifie à présent, de service : taverniers, barbiers, porteur d'eau et vendeurs de harengs cuits, pâtés chauds, saucisses, ou encore, des courtiers intervenant dans les transactions en tant que conseillers ou intermédiaires, des clercs qui rédigent les contrats, les changeurs, et les peseurs, experts en instruments de mesure. Provins a d'ailleurs conservé son hôtel du poids des laines. Cette concentration urbaine de population qui résulte des foires, nécessite déjà à l'époque, des infrastructures collectives telles que : tribunaux, maison des gens d'arme, fours à pain, écoles, églises, hôpitaux, lavoirs, cimetières etc ...



La tour César protégeant la ville haute

Provins n'est certes pas née de la prospérité des foires de Champagne, mais l'impact de ces dernières et la politique des comtes de Champagne en leur faveur, n'en ont pas moins façonné la physionomie de la cité.

Construite sur une colline dominant les vallées de la Voulzie et du Durteint, la ville haute aurait été transformée en place forte sous l'occupation romaine. L'origine de son nom est attribuée au général Probus qui vers 271 y autorisa la culture de la vigne jusqu'alors interdite, d'où l'expression : « Probi vinum » (*les vignes de Probus*) qui serait devenue : Provins.

C'est en 802 que l'Histoire de France mentionne Provins pour la première fois, au travers des écrits par lesquels Charlemagne y envoie ses « missi dominici » : Fardulfe, abbé de Saint-Denys, et Etienne, comte de Paris. Charles le Chauve fait de même en 864. Il apparaît que Provins battait alors monnaie, ce qui suppose que la place était déjà fortifiée car les ateliers de la monnaie n'étaient implantés que dans les cités protégées par une présence militaire et une puissante enceinte de murs. A la chute de l'empire de Charlemagne succéda une longue période de guerre et d'invasions peu propice au commerce. Ce n'est que vers l'an 1000, sous l'impulsion des moines défricheurs que l'agriculture est relancée et que la démographie peut s'accroître. L'activité commerciale peut alors reprendre, notamment sur les foires de Champagne.

La position centrale de Provins dans le triangle Troyes, Bar-sur-Aube et Lagny, lui confère le rôle de « base logistique » des autres foires de Champagne, d'où l'importance des halles et caves voûtées dans la cité. La politique des comtes de Champagne reposant pour moitié sur la sécurité, Provins doit donc être tout particulièrement bien protégée.

L'extension des remparts et la robustesse des portes de la ville, dont la porte Saint-Jean très bien conservée, répondent à cette impérieuse nécessité de sécurité. Le donjon lui-même : la tour César, est l'expression d'une recherche de puissance défensive. A une époque – les XII^{ème} et XIII^{ème} siècles – où les donjons sont le plus souvent cylindriques, son architecture : une tour massive octogonale érigée sur une base carrée flanquée aux quatre angles de tourelles, et ceinturée au premier étage par un chemin de ronde, correspond à cette recherche de puissance.



Tour César "avant 1571"

Comme souvent à l'époque, le chemin de ronde peut avoir été couvert d'une toiture pour protéger les gardes des flèches et autres projectiles et les abriter des intempéries. La terrasse du sommet de la tour ne sera en revanche couverte qu'en 1571, ce qui permettra par la suite d'y installer les cloches de Saint-Quiriace, lorsque le beffroi de cette dernière se sera effondré. On peut imaginer qu'auparavant, les oriflammes aux couleurs des comtes de Champagne claquaient fièrement au vent, au dessus des seize hauts créneaux entourant la terrasse de la tour.

A Provins, Les foires de Champagne prospéreront ainsi à l'ombre protectrice des remparts et du donjon jusque vers la fin du XIII siècle. Hélas ! De même qu'au cours des XIème, XIIème et XIIIème siècles, la splendeur de Provins dépend de la prospérité des foires favorisées par les comtes de Champagne, la disparition en 1274 du dernier d'entre eux entraîne rapidement le déclin des foires, puis la disgrâce de Provins.

Déclin n'est pas ruine. Provins est patrimoine mondial.

A sa mort en 1274, Henri III, quatrième et dernier comte de Champagne ne laisse qu'une seule héritière : Jeanne de Navarre. La succession du comté est donc compromise.

Le remariage de la veuve d'Henri III de Champagne – Blanche d'Artois – avec Edmond de Lancastre, fils d'Henri III d'Angleterre ouvre la voie à l'ingérence des Anglais dans la gestion du comté de Champagne. Ces derniers occuperont Provins au cours de la guerre de cent ans. La tour César en conserve «sa chemise circulaire de socle» construite en 1432 par le capitaine Anglais Guérard pour y disposer des bouches à feu (*canons de l'époque*)

De plus, Jeanne de Navarre, fille d'Henri III de Champagne, épouse en 1284 celui qui deviendra le roi de France : Philippe Le Bel. Le comté de Champagne ainsi rattaché au domaine du royaume de France perd donc l'autonomie qui avait permis aux comtes de Champagne de mener leur politique originale en faveur des foires.

«Les problèmes de famille» ne sont toutefois pas les seules causes du déclin des foires de Champagne. La principale est sans doute le recul de la piraterie barbaresque sur les mers et les progrès techniques en matière de construction des

vaisseaux et de navigation maritime. Ces progrès rendent le cabotage et par voie de conséquence, la batellerie, plus concurrentiels que le transport routier encore lent et hasardeux. Grâce à la Seine, ce renouveau maritime et fluvial profite notamment à Paris. Les marchands et les changeurs de monnaies accompagnent donc le mouvement général, en transférant leurs comptoirs de Champagne dans la capitale d'Ile-de-France.

Le ciel de Provins s'est pour sa part, franchement assombri dès 1281, après le meurtre du maire Guillaume Pentecoste par des ouvriers drapiers en révolte, suite à l'allongement de leur journée de travail pour tenter de faire face à la concurrence des ateliers flamands. Edmond de Lancastre réprimât en effet sauvagement ce meurtre. Exécutions et bannissements décimèrent l'élite provinoise. Propriétés, richesses et privilèges furent systématiquement confisqués. Ces malheurs passés sont toutefois une chance pour nous, visiteurs des temps modernes, puisque la cité médiévale de Provins, ainsi écartée des enjeux et du pouvoir politiques du royaume, nous parvient quasiment intacte, pour nous livrer mille secrets de cette époque méconnue : le moyen âge.

En 2001, l'UNESCO a classé la cité médiévale de Provins au patrimoine mondial de l'humanité. C'est le vingthuitième site français ainsi classé.

Bibliographie utilisée pour rédiger l'historique ci-dessus :

- Article de René Sédillot (économiste, historien et journaliste né en 1906) intitulé : "les foires de Champagne" paru dans le Tome I de l'encyclopédie : "Le journal de la France", préfacé par Alain Peyrefitte (1925-1999, membre de l'académie française, ministre, député et maire de Provins) et publié par la librairie Jules Tallandier - édition de 1978 ;
- Article de Charles Thiriot, intitulé : "Provins au moyen-âge" paru dans le guide hors série : "Vivre en Seine-et-Marne" édité en octobre 1986 par le journal La République de Seine-et-Marne ;
- Ouvrage de Christian Paris : "Mémoire en Images - Provins" publié aux éditions Alan Sutton en octobre 2005 et préfacé par Christian Jacob, ministre de la Fonction publique et maire de Provins